

CONSTRUCTION PUBLIQUE, MAÎTRISER LES RISQUES DE LA SOUS-TRAITANCE ET DES GROUPEMENTS

Assurer le pilotage des sous-traitants et co-traitants et gérer les risques

1 JOUR, 7 HEURES

GESTION TECHNIQUE

CODE : GTE43

Objectifs de la formation

- Acquérir une connaissance sur les règles et les usages de la sous-traitance
- Comprendre l'écosystème de la sous-traitance
- Savoir gérer la sous-traitance

Animée par

- **COSSALTER Patrice**
Associé – Gérant - Fondateur Cabinet d'avocats LEGITIMA,

Public concernés

- Directeur(trice) technique des collectivités ;
Directeur(trice) général(e) des services ;
Maître d'ouvrages publics ; Maître d'œuvre ;
Acheteur public

Dates

Critères d'admission

- aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Modalités pédagogiques

- Un questionnaire préalable sera envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et

Cerner la notion de sous-traitance

- Définir et maîtriser la notion d'un point de vue législatif et réglementaire : loi de 1975 et Code des marchés publics
- Connaître les principes essentiels de la sous-traitance dans les marchés publics : les conditions nécessaires pour y recourir
- Analyser les principales clauses du contrat de sous-traitance : objet, modalités d'exécution, prix, obligations, modalités de rupture
- Procéder à l'étude des obligations des parties : sous-traitants et donneurs d'ordre
- Comment réaliser le contrat de sous-traitance

Quelles sont les différentes formes de sous-traitances

- Identifier les différences entre le sous-traitant de premier rang et les autres
- Distinguer la sous-traitance de capacité, la sous-traitance de marge et la sous-traitance de spécialité

attentes spécifiques, et sera transmis au(x) formateur(s) avant la formation

- Tous nos stages de formations sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants
- Les formations sont déroulées en présentiel ou en classe virtuelle et étayées, chaque fois que cela est pertinent, d'études de cas et de mise en pratique ou en situation
- Un formulaire d'évaluation du formateur et du déroulé du programme suivi sera proposé aux participants à la fin du stage

- Comprendre les avantages de la sous-traitance
- Savoir éviter les pièges de la sous-traitance de marge

Assurer le pilotage des sous-traitants

- Quel type d'organisation mettre en place
- Gérer les risques et les conflits : identifier et anticiper
- Assurer la sécurité au quotidien
- Faire le point sur les outils de pilotage opérationnel et contractuel
- Prévoir les imprévus et leur gestion

Maîtriser les conditions de paiement de la sous-traitance : l'acceptation et l'agrément

- Définir l'acceptation, l'agrément et le formalisme à respecter
- Analyser la nature des prestations sous-traitées
- Déterminer les conditions de paiement prévues par le projet de contrat et les modalités de variation de prix

Que recouvre la notion de cotraitance

- Définir et maîtriser la notion d'un point de vue législatif et réglementaire, notamment au point de vue du droit des contrats
- Connaître les principes essentiels de la cotraitance dans les marchés publics pour y recourir adéquatement
- Analyser le contrat de groupement d'entreprises : définition et étude des principales clauses (objet, modalités d'exécution, prix, obligations, modalités de rupture)
- Procéder à l'étude des obligations des parties : cotraitants et donneurs d'ordre

Assurer le pilotage des cotraitants

- Connaître le rôle substantiel du mandataire
- Gérer les risques et les conflits : identifier et anticiper
- Faire le point sur les outils de pilotage opérationnel et contractuel